

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-30 du 31 janvier 1996

portant ratification de l'Accord de Crédit N° 2727/BEN relatif au troisième Programme d'Ajustement Structurel signé entre la République du BENIN et l'Association Internationale de Développement le 8 juin 1995.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du BENIN, notamment en ses articles 41, 53, 54, 55 et 68 ;
- VU l'Ordonnance N° 96-01 du 31 Janvier 1996 portant autorisation de ratification de l'Accord de Crédit N° 2727/BEN relatif au troisième Programme d'Ajustement Structurel signé entre la République du BENIN et l'Association Internationale de Développement le 8 Juin 1995 ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 95-381 du 22 Novembre 1995 portant Composition du Gouvernement ;
- VU l'Accord de Crédit N° 2727/BEN relatif au troisième Programme d'Ajustement Structurel signé entre la République du BENIN et l'Association Internationale de Développement le 8 Juin 1995 ;

Sur proposition du Ministre des Finances ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance extraordinaire du 30 Janvier 1996,

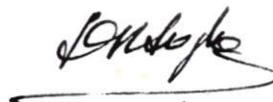
D E C R E T E :

Article 1er.- Est ratifié l'Accord de Crédit N° 2727/BEN relatif au troisième Programme d'Ajustement Structurel signé entre la République du BENIN et l'Association Internationale de Développement le 8 Juin 1995 dont le texte se trouve ci-joint.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 31 Janvier 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



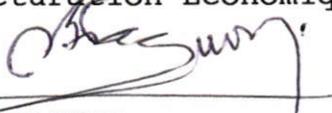
Nicéphore SOGLO

Le Ministre d'Etat,
Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale
et de la Défense Nationale,



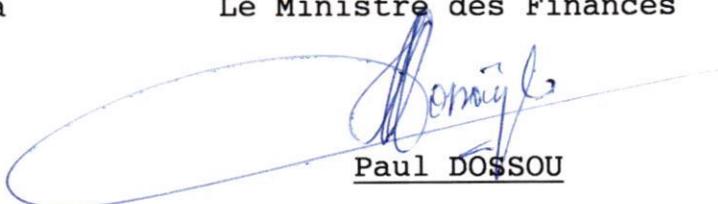
Désiré VIEYRA

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,



Robert TAGNON

Le Ministre des Finances



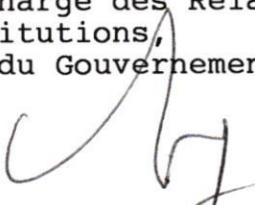
Paul DOSSOU

Le Ministre des Affaires
Etrangères et de la
Coopération,



Edgar-Yves MONNOU

Le Ministre chargé des Relations
avec les Institutions,
Porte-Parole du Gouvernement,



Théodore HOLO

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CES 2 HAAC 2 MEDN 4 MF-MPRE-MAEC
12 AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 DEPARTEMENTS 6 DGBM-CF-DGTCP-
DGID-DGDDI 5 DPE-DLC-INSAE 3 AID 2 UNB-FASJEP ENA 3 IGF 1 DCCT-
GCONB 2 SPD-BN-DAN 3 JORB 1.-